

**Enregistrement 006**  
**Conditions Générales**  
Création le : 01 01 2019  
Mise à jour le : 01 01 2022



## Conditions Générales :

**La prise en charge de tout matériel implique l'acceptation des conditions générales suivantes.**

Ces dernières sont portées à la connaissance du client à la signature du devis ou du bon de commande.

### Durée de location :

En semaine : 48h  
Le weekend : du vendredi 14h au lundi 18h

### Réservation & Caution :

La réservation sera définitive après versement d'un acompte de 40% du montant TTC de la commande ou après signature du devis par le client. Toute validation de devis concernant la location de matériel est définitive. Les Pieds Sous La Table sont en droit de facturer le matériel réservé à la signature du devis.

Seule la location de vaisselle est modifiable.

Toute location entraîne le versement d'une caution par chèque à l'enlèvement du matériel. Le chèque de caution n'est pas encaissé. Il est restitué après le paiement complet de la prestation.

Si le matériel est rendu endommagé et qu'il nécessite des réparations, le coût correspond sera couvert (en partie ou en intégralité) par le chèque de caution.

### Livraison :

Livraison et enlèvement possibles. Conditions à définir lors de la commande.

Pour les professionnels un barème de livraison « spécial professionnel » est appliqué moyennant un montant de commande supérieur à 150 €.

Si cette condition n'est pas prise en compte, la société Les Pieds Sous La Table applique les frais de livraison classique.

### Annulation de commande vaisselle.

Dans un délai supérieur à 15 jours précédent la location, Les Pieds Sous La Table se réserve le droit d'encaisser l'acompte. Dans un délai inférieur à 15 jours précédent la location, Les Pieds Sous La Table se réserve le droit de facturer le montant global de la prestation.

Mise à jour le 01/01/2022

**Enregistrement 006**  
**Conditions Générales**  
Création le : 01 01 2019  
Mise à jour le : 01 01 2022



### **Annulation de commande matériel (remorque, plancha, machine à barbe à papa, percolateur, étuve...)**

Toute validation de devis concernant la location de matériel est définitive. Les Pieds Sous La Table sont en droit de facturer le matériel réservé à la signature du devis.

### **Facturation :**

La facture sera réglée au comptant au retour du matériel ou à réception de celle-ci pour les professionnels.

En cas de perte, de casse ou de détérioration, le matériel (y compris les bacs de conditionnement) sera facturé selon le tarif de remplacement en vigueur. Ce dernier est porté à la connaissance du client à la livraison ou à l'enlèvement du matériel.

### **Responsabilité :**

Le client est responsable du matériel dès la mise en disposition de celui-ci.  
Un inventaire sera effectué avant et après réception.

**Le matériel est rendu SALE mais débarrassé des déchets et sauces.**

**Il doit être trié et remis dans son conditionnement d'origine.**

**Les verres sont à remettre à l'envers dans les casiers et les tasses sont à remettre à l'endroit.**

### **Remorque frigorifique.**

Pour la location de la remorque frigorifique, un chèque de caution vous sera demandé le jour de l'enlèvement ainsi que la photocopie du permis de conduire du chauffeur et l'attestation d'assurance du véhicule tracteur.

### **Étuve, plancha, fontaine à cocktail, machine à barbe à papa, percolateur.**

Pour la location de l'un de ces matériels, un chèque de caution vous sera demandé à l'enlèvement et vous sera restitué au retour.

Mise à jour le 01/01/2022